

<https://www.charentelibre.fr/charente/incendie-de-la-sirmet-que-respire-t-on-vraiment-et-comment-sont-realises-les-tests-de-qualite-de-l-air-29234187.php>

MONOXYDE DE CARBONE, AMMONIAC, PARTICULES FINES... QUE RESPIRE-T-ON DANS LES FUMÉES DE LA SIRMET ?

Monoxyde de carbone, ammoniac ou encore particules fines. Les fumées dégagées par l'incendie de la SIRMET peuvent comporter de nombreux éléments chimiques. Mais comment les quantifier et quel est le niveau de dangerosité pour la population ? Réponses avec le chef du secteur risques chimiques du SDIS 16.

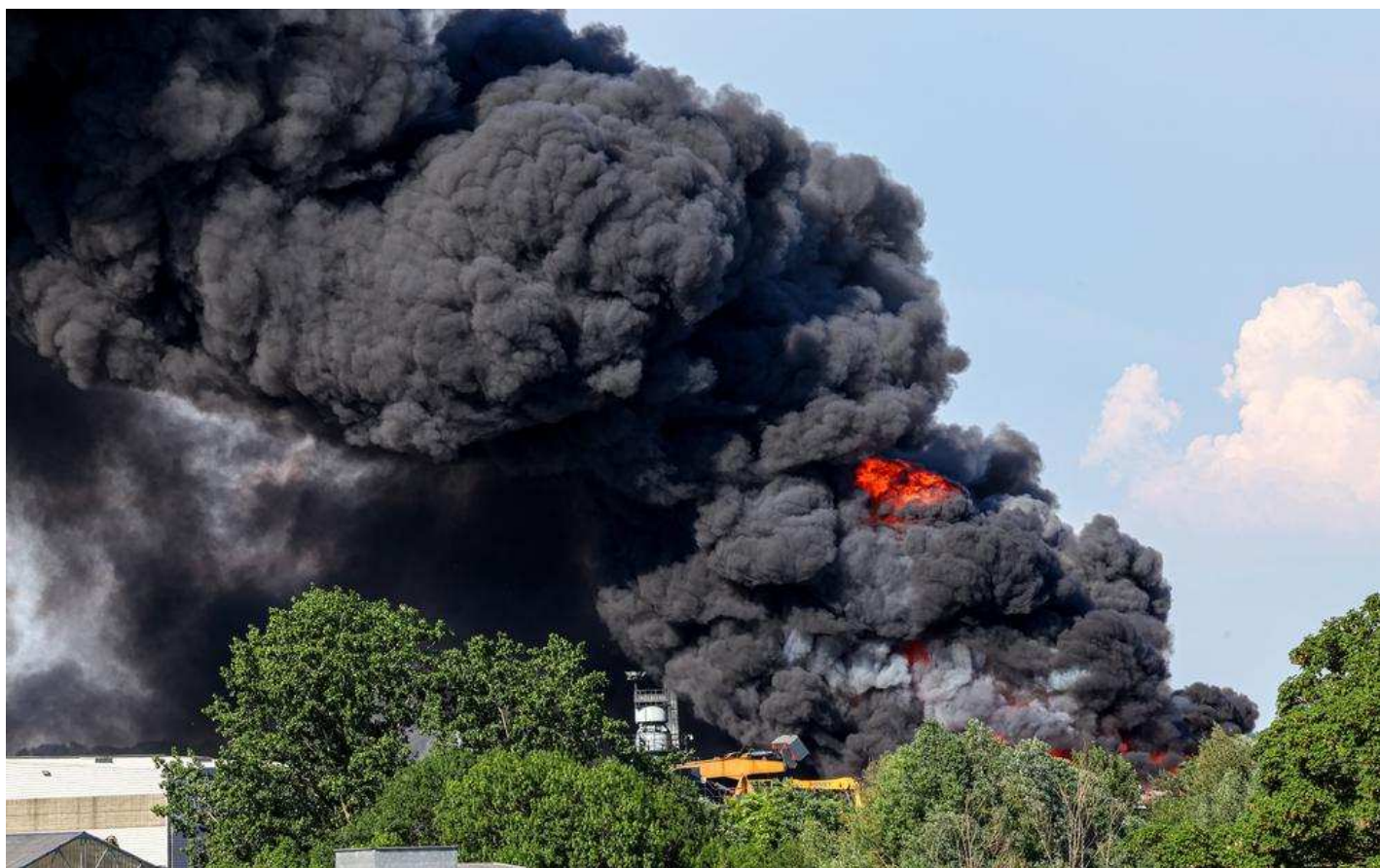
Ils sont à pied d'œuvre depuis hier, au même titre que les nombreux soldats du feu qui combattent le violent incendie de la SIRMET, à Gond-Pontouvre. Les membres de la section risques chimiques du SDIS 16 multiplient les tests de qualité de l'air dans l'agglomération en suivant l'avancée des fumées.

De l'Isle d'Espagnac à Saint-Yrieix en passant par Fléac, l'équipe du capitaine Stéphane MOUSSAY traque « les marqueurs généraux de l'incendie » : monoxyde de carbone, ammoniac, dioxyde de soufre et d'azote, sans oublier les particules fines. Un travail scientifique au long cours qui ne révèle, pour l'heure, « aucun pic dangereux ». Mais l'expert précise qu'il faut « **rester vigilant car toute fumée est toxique** ».

Marius CAILLAUD

<https://www.charentelibre.fr/environnement/pollution/incendies-a-la-sirmet-le-brouillard-de-l-impact-sanitaire-29263488.php>

INCENDIES A LA SIRMET : LE BROUILLARD DE L'IMPACT SANITAIRE



L'impressionnant panache de fumée noire a ravivé les inquiétudes des riverains.

Julie DESBOIS

L'incendie de lundi et son impressionnant panache de fumée noire ont ravivé les inquiétudes des riverains du site et d'ailleurs, quant à l'impact sanitaire des particules expulsées dans l'air. Si les analyses effectuées révèlent des valeurs rassurantes, habitants et experts sont plus réservés.

« Les habitants de Gond-Pontouvre ne sont pas des imbéciles », titre l'un des nombreux courriers reçus en mairie, depuis mardi. « Et aussi des coups de téléphone », affirme la maire Maryline VINET. « Des gens qui avaient une épaisse couche de suie sur leur salon de jardin. D'autres qui disent avoir envoyé des courriers à l'État, restés sans réponse ». Et une question qui

revient : « pourquoi ne nous dit-on rien sur l'impact environnemental et sanitaire de ces fumées ? ».

Nouvel accident, mêmes questionnements, après l'incendie qui a réduit en cendres, lundi à la SIRMET, 1.000 m³ de déchets industriels, dans le secteur réservé au traitement de ferrailles que le préfet de Charente a finalement décidé de fermer provisoirement. L'impressionnant panache de fumée noire, visible à des kilomètres à la ronde pendant plusieurs heures, a ravivé les inquiétudes des riverains.

« Pendant toute l'intervention, près de 40 relevés atmosphériques ont été réalisés sur une dizaine de points de contrôle répartis dans l'agglomération d'Angoulême », éclaire la préfecture de Charente, ce jeudi, qui précise qu'aucun dépassement des seuils d'alerte n'a été constaté lors des différents circuits de mesure, même si tous les résultats n'ont pas été communiqués à CL et que la SIRMET n'a toujours pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

“*Si j’habitais Gond-Pontouvre, je serais très inquiet* ».

Des dépassements de seuils de vigilance, en revanche, si. À 15h45, au lendemain de l'incendie, mardi, les relevés pour les particules fines enregistraient une valeur de 35 µg/m³ pour les PM2.5 (pour un seuil de vigilance à 25 µg/m³) et 95 µg/m³ pour les PM10 (seuil de vigilance à 50 µg/m³).

Et ce, dans un secteur scolaire situé à 1,6 kilomètre du site, conduisant la mairie de Gond-Pontouvre à organiser l'évacuation des élèves du Pontouvre et du Treuil. Au total, les valeurs maximales relevées ont atteint 57 µg/m³ pour les PM2.5 et 250 µg/m³ pour les PM10. Bien en dessous des seuils d'alerte sanitaire, respectivement de 350 µg/m³ et 510 µg/m³.

Le risque de passer à côté de certains composants

Les tests effectués dès lundi par l'unité spécialisée en risques chimiques du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente ont permis de mesurer les valeurs des principaux gaz et particules susceptibles d'être émis lors d'un incendie industriel : monoxyde de carbone, ammoniac, composés organiques volatils, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre (pour lesquels le préfet avait annoncé, lors de sa conférence de presse, mardi, des taux inférieurs aux seuils de vigilance), ainsi que les fameuses particules fines PM2.5 et PM10.

« Sauf qu'en général, les détecteurs qui mesurent ces PM sont calibrés pour enregistrer la combustion d'hydrocarbures dans les moteurs thermiques », précise un ingénieur et consultant en sites et sols pollués, membre de l'Union des consultants et ingénieurs en environnement (UCIE), qui a voulu rester anonyme vu la sensibilité du sujet. « Or, dans un incendie sur un site de déchets industriels, quel qu'il soit, le combustible n'est pas forcément de l'hydrocarbure. La crainte, c'est qu'on passe à côté de l'analyse des composants chimiques qui font ces particules. Si j'habitais Gond-Pontouvre, je serai très inquiet », souffle celui qui réside à une vingtaine de kilomètres de là.

Des particules fines dans l'air pendant plusieurs semaines

Furanes, PolyChloroBiphényles, éléments en trace métallique pouvant contenir certains métaux lourds. Pour l'expert, l'impact de ces fumées sur l'environnement et la santé ne sont pas anodins. « Et sont même, potentiellement graves. Car la combustion de tous les plastiques associés à la fabrication des appareils électriques et électroniques est très toxique ».

Et notamment, celle libérant les dioxines, des composés apparentés à des polluants organiques persistants. « Ce sont les plus toxiques connus pour l'homme », confie l'ingénieur. « Or, les constructeurs, contraints par les normes anti-incendie, ajoutent à leurs produits des composants chimiques qui contiennent ces dioxines, utilisés comme retardateurs de flammes ».

Des composés faits pour que le plastique de votre grille-pain ne s'enflamme pas au moindre incident. Mais s'il brûle ? « Ils ont une très longue durée dans l'air et ne se dégraderont pas facilement. Et c'est normal, ils sont chimiquement faits pour ça ».

Pour Ramesh GOPAUL, vice-président de l'UCIE, « les particules PM10, les plus grosses, sont en général évacuées de l'atmosphère dans les quelques heures qui suivent leur émission. Mais les plus fines, les PM1 et 2.5, peuvent flotter dans l'air pendant des jours, voire des semaines. Et potentiellement pénétrer dans les bronches », rappelle l'expert air-risques industriels.

« Et le cycle n'est pas fini car les PM sont des solides. Tôt ou tard, ils retombent quelque part », conclut l'ingénieur de Charente, selon qui « tant qu'on n'a pas fait de mesures adaptées, et plusieurs jours après, de ce qu'il reste dans l'air, dans l'eau et au sol, on est un peu dans l'affabulation ».

« Le metteur sur le marché est aussi responsable »

« Ces outils bas de gamme et bon marché nous exposent davantage », avait relevé Samuel HERVE, directeur de la SIRMET, après l'incendie du 29 mars dernier. Trotinettes et brosses à dents électriques, jouets, smartphones. « Et jusqu'à ces mini-ventilateurs portatifs, à la mode, qui seront jetés une fois l'été passé », ajoute François FILIPPI, directeur de Calitom. La multiplication des biens de consommation électrique et électronique génère de plus en plus de déchets, « certains dont les batteries sont difficiles ou impossibles à retirer. En fin de vie, si ces objets se retrouvent dans nos bacs "petits appareils en mélange" en déchetterie, ce n'est déjà pas mal », indique François FILIPPI. « Pas plus tard que ce mercredi, on a eu un arrêt de chaîne sur le site de Mornac à cause de l'explosion d'une batterie. Mais le metteur sur le marché est aussi responsable. On est noyé sous une masse de produits

Thomas GABRION



Publié le 29 mai 2026
A 11h50, modifié à 14h19
Par charentelibre.fr

<https://www.charentelibre.fr/emissions-cl-tv/risque-sanitaire-inquietudes-des-riverains-silence-de-la-direction-les-incendies-de-la-sirmet-decryptes-dans-cles-coulisses-de-l-info-29270258.php>

RISQUE SANITAIRE, INQUIETUDES DES RIVERAINS, SILENCE DE LA DIRECTION : LES INCENDIES DE LA SIRMET DECRYPTES DANS CLES COULISSES DE L'INFO

Trois incendies en trois mois, le dernier ce lundi, et toujours autant de questions. Dans CLes Coulisses de l'Info, l'émission de décryptage de l'actualité proposée par CL, la rédaction reçoit Maryline Vinet, maire de Gond-Pontouvre. L'élue revient sur le fait divers qui a marqué cette semaine, justifie l'évacuation de deux écoles, souligne les inquiétudes des riverains et clame son opposition au projet AFM Recyclage.



Autour de Maryline VINET, maire de Gond-Pontouvre, une brochette de journalistes de la rédaction de CL

Killian HOUSSEAU

Après le nouvel incendie, le temps de débriefer et de prendre de la hauteur. Dans CLes coulisses de l'Info, votre émission de décryptage de l'actualité locale, la rédaction revient sur la SIRMET, entreprise spécialisée dans le recyclage et le traitement des métaux, implantée dans la zone industrielle n°3 de Gond-Pontouvre.

Des incendies, devrait-on dire, puisque le feu qui a ravagé 1.000 m² le 25 mai était le troisième en trois mois et le huitième en quatre ans.

Risques sanitaires, inquiétudes des riverains, silence de la direction : voilà les principaux sujets abordés au cours de cette émission. Sur le plateau de CL, une invitée et trois journalistes de la rédaction.

Autour de Stéphane URBAJTEL, Maryline VINET, maire de Gond-Pontouvre, Jean-François BARRÉ, fait-diversier à CL, Julie DESBOIS, reporter photographie à CL et Maurice BONTINCK, éditorialiste à CL.

Élue à la tête de la commune en mars dernier, à peine ceinte de l'écharpe tricolore, Maryline VINET n'a pas tardé à mouiller le maillot : devant l'entreprise le 29 mars lors du premier incendie de l'année, de retour sur place le 16 avril

pour le deuxième, puis confrontée à une nouvelle nuit blanche le 25 mai lors du troisième.

La maire justifie l'évacuation de deux écoles de sa commune ce mardi 26 mai, détaille les craintes de ses administrés comme les siennes, et pointe également le projet d'AFM Recyclage, une autre déchetterie industrielle envisagée à Gond-Pontouvre, dont elle ne veut pas.

C. L.



Publié le 30 mai 2026

A 05h00

Par Stéphane URBAJTEL

s.urbajtel@charentelibre.fr

<https://www.charentelibre.fr/societe/incendie/est-ce-qu-elle-est-au-bon-endroit-la-maire-ouvre-le-debat-sur-l-avenir-de-la-sirmet-a-gond-pontouvre-29275844.php>

« EST-CE QU'ELLE EST AU BON ENDROIT ? » : LA MAIRE OUVRE LE DEBAT SUR L'AVENIR DE LA SIRMET A GOND-PONTOUVRE

Invitée de notre émission CLes Coulisses de l'Info, Maryline VINET, maire de Gond-Pontouvre estime que la question du maintien de la SIRMET doit être posée, alerte sur les conséquences sanitaires des incendies à répétition et pointe le nouveau projet d'AFM Recyclage dont elle ne veut pas sur son territoire.

Trois incendies en trois mois, huit en quatre ans, et le dernier, ce lundi 25 mai. Celui de trop peut-être à la SIRMET, le site de recyclage de métaux situé dans la zone industrielle n°3 de Gond-Pontouvre. Invitée de l'émission CLes Coulisses de l'Info, ce vendredi, Maryline VINET, la maire de Gond-Pontouvre, a posé publiquement une question qui semblait jusqu'ici taboue : cette usine si souvent en proie aux flammes est-elle encore à sa place sur le territoire de sa commune ?

« Ma position, c'est que cette entreprise soit le plus possible sécurisée. La question se pose aussi : est-ce qu'elle est au bon endroit ? », a-t-elle déclaré.

« Je sais que mes collègues vont hurler en entendant ça ». Avant d'ajouter : « C'est l'État, c'est le préfet qui doit déterminer si cette entreprise doit rester là où elle est ou si elle doit aller sur un autre lieu en Charente. »

« D'ici dix ans, on va voir arriver des cancers »

Pour l'élue, les interrogations demeurent nombreuses sur les conséquences environnementales et sanitaires des incendies. « On ne sait pas du tout où on en est aujourd'hui », affirme-t-elle, réclamant « une vraie estimation des risques » pour les riverains. Son inquiétude est telle qu'elle redoute déjà des conséquences sanitaires à long terme. « C'est certain que d'ici dix ans, on va voir arriver très certainement des cancers sur des habitants [...] dans la zone des fumées », estime-t-elle.

Maryline VINET est également revenue sur son opposition au projet d'AFM Recyclage, filiale de Derichebourg, dans la zone industrielle n°3. « Gond-Pontouvre n'est pas une poubelle », a rappelé la maire.

Elle réclame enfin un renforcement de la sécurité de la SIRMET avec une présence permanente de moyens de lutte contre l'incendie. « J'ai demandé à ce qu'il y ait des sapeurs-pompiers situés constamment avec un véhicule », explique-t-elle.

La maire reconnaît toutefois le rôle de la SIRMET dans la filière du recyclage. « Le préfet la qualifie d'entreprise stratégique et c'est vrai que sans eux... », rappelle-t-elle.

Stéphane URBAJTEL

<https://www.charentelibre.fr/societe/insolite/respirer-c-est-naturel-la-pub-qui-l-affiche-mal-a-cote-de-la-sirmet-29309593.php>

« RESPIRER, C'EST NATUREL » : LA PUB QUI L'AFFICHE MAL A COTE DE LA SIRMET



A l'arrêt du bus de Pontouvre, non loin de la SIRMET, une affiche pour promouvoir l'observatoire régional de la qualité de l'air...

Repro CL

« Respirer, c'est naturel » ... À l'arrêt de bus et quelques dizaines de mètres du site incendié de la SIRMET : cette promotion de l'observatoire régional de la qualité de l'air a de quoi faire tousser.

Il a l'œil notre lecteur de Gond-Pontouvre. Sans jeu de mots, cette publicité pour l'Atmo dimanche sur un abribus à quelques dizaines de la Sirmet ne manque pas d'air. « Ça peut fumer à la Sirmet, on est tranquille au Pontouvre », résume, ironique, Hervé MONTALETANG devant l'affiche de l'Atmo, qui observe la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.

Publicité retirée lundi

« Respirer, c'est naturel. Surveiller l'air c'est notre métier depuis 50 ans » : à Gond-Pontouvre, le slogan a autant de plomb dans l'aile qu'il peut y avoir du lithium dans l'air. Hasard ou coïncidence, la publicité avait disparu de l'abribus lundi, remplacée par celle d'une chaîne de supermarchés.

M.-A. B.